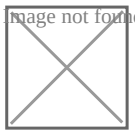

Courrier de ADD généalogie

Par **Missratatine**, le **20/12/2014** à **14:44**

Bonjour
Je veins de recevoir un acte de la société ADD Généalogie à PARIS 9è qui me dit que je suis héritière et je dois signer un papier mais rien de plus sauf que 'jaurai 40% plus des frais à payer.

Je suis étonnée qu'on ait pu me rechercher habitant la meme adresse depuis au moins 50 ans (j'ai 75 ans) de plus ce nom me nomme avec mon nom de jeune fille suivi du nom d emon ex époux avec qui je suis divorcée depuis 40 ans et qui connaissait mon adresse.

la société ne me dit pas quel notaire lui a demandé de me rechercher ni de qui il s'agit ni de quoi.

Me faut il signer car je ne veux pas payer pour rien et 'jai peur que s'il s'agit d'une erreur que cette société me demande des frais de recherches.

Et me rechercher alors que je n'ai pas bougé et jamais changé de nom puisque pas remariée ça me semble un peu curieux
Comme la société ADD ne répond pas à mes questions je vous pose mes questions au cas ou vous pourriez m'aider.

mes questions :

dois-je signer ce genre d'acte alors que je n'ai aucune précisions ou indications ?

Vais je avoir des frais ? meme si au final je 'nai rien de cette succession.

comment faire pour trouver le notaire qui a demandé à cette société de me rechercher.

merci cordialement

Par **Legalacte**, le **20/12/2014** à **19:05**

Bonjour,

Il est fréquent que les Notaires fassent appel à ce genre de sociétés pour rechercher des héritiers.
En contrepartie, ces sociétés prennent une part de l'héritage vous revenant.

Vous pouvez donc signer, mais en vous assurant que vous n'auriez rien à payer de plus que ces 40 % sur cet héritage.
Si vous ne touchez rien, vous ne devez rien leur payer.

Par ailleurs, vous pouvez aller voir le site d'ADD Généalogie sur le web : http://www.add-genealogie.com/index.php?q=fr

Par **Beegees**, le **18/09/2015** à **16:38**

Vous n'êtes peut être pas prêt à recevoir quelque chose de cette société d'escros ADD. Notre famille et moi-même avions donné de nombreuses informations à cette société car j'avais fait de la généalogie. Je savais de quoi je parlais. Ils ont sûrement exploité ces infos et font trainer l'affaire. Une de mes sœurs les relance fréquemment et on ne la rappelle jamais.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés